



# Élections fonction publique du 4 décembre

## FSU : un vote solidaire pour agir ensemble

**NON TITULAIRES : la précarité n'est pas une fatalité.  
Titulariser est un droit, pas une aumône.  
C'est une garantie de service public pour toutes et tous.**

Cycliquement un plan de titularisation en remplace un autre dans la fonction publique. En ce moment c'est la loi dite «Sauvadet» qui s'applique, plutôt mal d'ailleurs. Elle ne règlera pas la question de la précarité galopante. Elle est insuffisante et détournée de son objectif. Un rapport du Sénat de juillet 2014 reconnaît les faits. On peut y lire :

*« Sur 900 000 non titulaires [pour les 3 versants de la Fonction Publique], le plan ne conduira qu'à la titularisation de 100 000. Les 800 000 restants laisseront bien de la souplesse pour faire fonctionner les cantines ou les sorties d'école ».*

**La précarité n'est pas la flexibilité vantée par les faux modernes ;  
c'est un système archaïque, organisé pour exploiter les compétences.**

Le « Sauvadet » est entièrement à reprendre. Il doit être prolongé et amélioré. La FSU a des élus au conseil supérieur des trois fonctions publiques. Elle témoigne d'une réalité à changer.

### La réalité c'est :

- De nombreux candidats éjectés par les conditions d'éligibilité malgré leur ancienneté et compétences avérées.
- Le recours à des contrats temporaires pour des tâches permanentes qui continue d'être la règle partout.
- Les vacataires et contractuels premières victimes condamnées à vivre avec un CDD 10 mois, à 70 % d'un temps complet, payé au SMIC.
- La poursuite dans les établissements de recrutements précaires où les collègues sont corvéables et se résument à une variable d'ajustement dans un bilan comptable d'ETPT.

### La réalité doit être :

- La titularisation, par des concours et examens adaptés, dans un vrai statut et cadre d'emploi reconnaissant vraiment les missions exercées.
- La fin des privatisations rampantes et du démantèlement des services publics, des suppressions d'emplois statutaires qui sont largement à l'origine du recours aux précaires.
- La prise en compte des besoins de la population en termes de services de proximité disposants de vrais moyens.
- Un plan de titularisation programmé avec du temps de préparation et formation garanti à chaque agent.

Certes, les discours actuels vont tous dans sens d'une pensée dogmatique qui présente péjorativement la fonction publique comme une charge. Alors qu'elle est avant toute chose une expression du droit républicain pour créer de l'égalité d'accès et des mécanismes de solidarité.

Gagner des droits est toujours possible. Le syndicalisme doit être habité par un esprit de conquête, pas par l'adaptation aux faux réformismes qui accompagnent la régression des uns pour les profits des autres. Les économies budgétaires actuelles sont des choix politiques. Les « retraites chapeau » d'un million de cadres ont coûté en France 36 milliards d'euros aux entreprises en 2012 ! Un plan de titularisation de tous les précaires, c'est 10 fois moins pour des gains mensuels de 300 à 500 euros. C'est un choix. C'est aussi un investissement dans l'emploi et les cotisations : ce n'est pas qu'un coût.

Le **4 décembre**, le **vote FSU** pour les **CT, CAP** et **CCP**  
c'est aussi un vote **contre** la **précarité**, la **fatalité** et la **faillite** annoncée